



DECLARATION LIMINAIRE AU CSA spécial départemental du 3 septembre 2024

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs,

Nous ne pouvons pas commencer ce CSA sans évoquer cette situation ubuesque : l'absence, depuis deux mois de Ministre de l'éducation nationale, pardon, la présence d'une ministre de l'éducation nationale démissionnaire qui continue à lancer des idées alors qu'elle devrait se contenter de gérer les opérations courantes. La dernière en date ? L'interdiction des téléphones portables dans les établissements scolaires à partir de janvier. Chefs d'établissement, directeurs et directrices d'école débrouillez-vous...

Ceci n'est qu'un exemple de ce que le Ministère a toujours voulu nous imposer, au pas de charge, sans concertation ni réflexion préalable sur les conditions de mise en œuvre et les conséquences sur les personnels, sans évaluation des précédentes réformes. De la même façon, nous nous devons d'évoquer les « fameuses » évaluations nationales, étendues en l'espace de quelques semaines à l'ensemble des niveaux, alourdissant la charge de travail des enseignants, et laissant croire que, sans ces évaluations, ceux-ci ne seraient pas capables d'évaluer les besoins de leurs élèves et d'y trouver, seuls, des remédiations. Ces évaluations ont un coût exorbitant, j'en veux pour preuve le prix d'un cahier « adapté » : 70 €. Cet argent n'aurait-il pas pu être mieux employé, par exemple pour permettre le recrutement de personnels supplémentaires à affecter devant les élèves ? Cela me permet une transition facile vers la situation dans laquelle se trouve notre département lors de cette rentrée 2024. Dans toutes les circonscriptions du premier degré, c'est le chaos. Il manque des enseignants partout. Pourtant, on a fait appel à toutes les personnes placées sur la liste complémentaire du CRPE et on a déjà fait appel à des contractuels. Malgré cela, les ZIL vont être obligés de faire les « bouche-trous » , au détriment du remplacement des absences qui relèvent de leur compétence. La situation ne risque guère de s'améliorer en cours d'année et, comme l'an passé, nos élèves subiront le non remplacement de leur enseignant même si l'administration semble considérer que la répartition des élèves dans les autres classes, pratique qui ne respecte pas l'article L133-1 du code de l'éducation pour les absences prévisibles soit dit en passant, est une variable d'ajustement bien pratique qui satisfait les parents, peu importe si les conditions d'enseignement et d'apprentissage s'en trouvent altérées !

Revenons également sur le Pacte et sa déclinaison en cette rentrée 2024. Comme nous l'attendions, les dotations ont baissé et ont été priorisées. Dans le second degré, la quasi totalité des parts fonctionnelles du Pacte est désormais fléchée « remplacement » et « devoirs faits 6e ». Dans le premier degré, la priorité est donnée aux stages de réussite. Il ne reste que des miettes pour le soutien aux élèves en difficulté et l'accompagnement des projets innovants. Le

Sgen-CFDT ne s'y était pas trompé. Dès le début, nous avons déclaré que le Pacte véhicule l'idée que les enseignants n'en feraient finalement pas assez, eux dont le temps de travail est pourtant estimé à une moyenne de 43 heures par semaine. La philosophie du pacte, son organisation, ne font qu'intensifier le travail et donc dégrader les conditions d'exercice et par conséquent la qualité du service à rendre aux élèves. Si le Pacte rencontre un succès relatif auprès de certains enseignants, c'est en raison de difficultés financières que le salaire seul ne parvient pas à combler, ce qui permet également de souligner la rupture d'équité devant une hausse de rémunération, laissée à la bonne volonté des choix opérés par l'IEN ou le chef d'établissement.

Perte de sens, épuisement, découragement, colère, écoëurement, ressentiment ... voilà les sentiments qui, malheureusement, animent plus que jamais nos collègues, avec pour corollaire les burn out, les démissions de plus en plus nombreuses, la multiplication des demandes de mi-temps thérapeutiques et le manque de candidats aux concours !

Comment affirmer qu'il y a un enseignant devant chaque élève de manière pérenne alors que dans les établissements, la réalité est toute autre ! Il est temps d'agir et ce n'est pas par le biais du choc des savoirs qu'une amélioration des conditions de travail de l'ensemble des personnels se fera sentir.

Pour terminer cette liminaire, je me permets de vous rappeler que nous sommes toujours en attente de la présentation du bilan de préparation de rentrée des collèges du Bas-Rhin, avec des questions complémentaires auxquelles vous voudrez bien répondre à l'issue de cette instance.

Je vous remercie...